

TROBAIRITZ & TROBADORS, UN AUTRE MOYEN-ÂGE

À DESTINATION DES ÉLÈVES DE 5^{ÈME} OPTION OCCITAN

Le parcours est axé sur la découverte du Moyen-Âge : les chevaliers, les troubairitz et les troubadours, la musique et les instruments. Elles et ils nous transmettent un héritage culturel et artistique singulier, interrogeant la place de la femme dans la société médiévale occitane à travers *le fin amor*. Un enjeu éminemment actuel.



Extrait d'un feuillet du « Code Manesse », célèbre manuscrit de poésie lyrique enluminé, illustrant le chasseur devenu gibier de l'amour. Artiste anonyme

Le programme.....

1. Formation : une journée

Ce temps d'échanges permettra aux enseignants de découvrir les intentions et les univers des intervenants ainsi que l'espace ressource. Une journée commune à l'ensemble des niveaux du collège sera mise en place.

2. Ateliers : 6h

« Le monde au XII^e siècle, du chevalier idéal au chevalier courtois » (2h)

Les chansons au moyen-âge, vont être utilisées pour donner un modèle aux jeunes, celui du « super-héros », le chevalier idéal appelé Roland chez les Francs ou Arthur chez les Anglais. Au même moment en Aquitaine et en Périgord, les chansons écrites en langue d'Oc vont être utilisées pour parler d'amour et des femmes. C'est l'apparition des troubadours et de leurs collègues féminines les troubairitz.

Intervenant : Jean-François Gareyte

Deux ateliers au choix animés par Manuel Lorenzo permettront d'initier les élèves aux manuscrits médiévaux ou à l'héraldique.

« **Par la plume** » (2h), à partir de letrines et d'un abécédaire, issus des collections des Archives départementales, les élèves réalisent une page enluminée et rédigent un texte écrit à la plume d'oie.

ou « **Par l'épée** » (2h) permet de découvrir les notions d'héraldique et de créer ses propres armoiries en respectant les règles fondamentales du blason.

« La musique et les instruments du Moyen-âge » (2h)

Maurice Moncozet présente l'instrumentarium adossé à la musique médiévale puis expérimente avec les élèves l'apprentissage d'un chant de troubadour en occitan.

3. À la carte

Pour ceux qui le souhaitent, une visite commentée des Archives départementales à Périgueux.

Le calendrier.....

Mai à Juin 2024

Inscription des établissements via ADAGE

Juillet 2024

Demande de partenariat financier auprès de la DRAC effectuée par l'Agence culturelle Départementale

Novembre - Décembre 2024

Temps d'échanges à destination des enseignants (préparation de l'accueil du parcours dans les établissements retenus et temps d'information en présence des intervenants).

Janvier à Mai 2025

Réalisation du parcours

ARTISTE COMPLICE

MAURICE MONCOZET

Maurice Moncozet, chanteur et poly instrumentiste (instruments anciens et électroniques), explore les grands répertoires de la musique médiévale avec « *Le Concert dans l'œuf* » puis l'ensemble Tre Fontane.

Il fait équipe avec Martine Moncozet pour approfondir l'œuvre des Troubadours et la restituer dans un esprit contemporain.

Jean-François Gareyte travaille pour l'Agence culturelle départementale comme conférencier, spécialiste de l'histoire occitane.

Manuel Lorenzo est médiateur aux Archives départementales de la Dordogne.

Espace ressource.....

Accessible sur www.culturedordogne.fr

1. Sites Internet

- [Troubadours d'Aquitaine](#)
- [La maleta 1000 ans de culture occitane](#)
- [Fabuloses trobadors](#)
- [Moyen-âge passion](#)

2. Vidéos

- Périgord, País trobador
- Les troubadours, un laboratoire formel

3. Expositions des Archives départementales de la Dordogne

- Périgord, terre des Troubadours
- Aliénor, reine des lettres occitanes

4. Livret de la conférence

- D'amour et de guerre, les troubadours

Participation financière.....

Sont à la charge des établissements :
- Les repas des intervenants lors des ateliers
- et la prise en charge du transport / Génération Paratge

Contact.....

Laurence Salles

lsalles@culturedordogne.fr

05.53.06.40.36 / 06.75.64.95.38

Le programme Paratge



Il s'inscrit dans une **démarche de valorisation de la culture occitane** mise en regard avec les cultures du monde, il s'appuie sur :

- La découverte d'une œuvre contemporaine inspirée par un répertoire traditionnel ayant pour principe l'exigence artistique, la diversité des formes,
- Des actions de sensibilisation et de médiation pour les jeunes spectateurs pendant le temps scolaire, facilitant la rencontre avec l'œuvre et les artistes.



Un partenariat Conseil départemental Dordogne-Périgord, Education Nationale (DSDEN 24 et DAAC du Rectorat de Bordeaux), DRAC Nouvelle-Aquitaine.



Les acteurs

Rôle de l'Agence culturelle

- Pilotage du dispositif
- Elaboration et mise en œuvre des parcours en concertation avec l'Education Nationale
- Portage administratif et financier : contractualisation avec les artistes, les écoles et les établissements scolaires, demande de financement auprès de la DRAC Nouvelle-Aquitaine
- Evaluation du dispositif avec les partenaires institutionnels (Conseil Départemental – Direction de l'Education, DRAC Nouvelle-Aquitaine, Education Nationale)

Rôle des établissements scolaires

- Inscription dans les délais et participation impérative à l'ensemble du parcours
- Création des conditions optimales d'accueil au sein de l'établissement (organisationnelles, matérielles et techniques)
- Financement du déplacement des élèves
- Evaluation du parcours

Outil essentiel de démocratisation culturelle, **l'éducation artistique et culturelle** s'adresse aux jeunes dans le cadre scolaire ou sur le temps de loisir.

Fondée sur trois axes principaux que sont la connaissance des œuvres, la pratique artistique et la mobilisation des savoirs, elle contribue à l'ouverture, à l'épanouissement de l'enfant ou de l'adolescent, tout en aiguillant sa sensibilité et son sens critique.

L'éducation artistique et culturelle favorise la connaissance du patrimoine culturel et de la création contemporaine et participe au développement de la créativité et des pratiques artistiques. Elle joue un rôle décisif dans la lutte des inégalités en favorisant un égal accès à tous les jeunes à l'art et à la culture dans le respect de la liberté et des initiatives des acteurs concernés. Elle contribue à la réussite et à l'épanouissement des jeunes.

Depuis sa création, l'Agence culturelle départementale s'est engagée avec la DRAC Nouvelle-Aquitaine et l'Education Nationale dans le développement de parcours d'éducation artistique et culturelle construits dans les disciplines de la danse, du théâtre, des arts visuels, de la musique et de la culture occitane.

CHARTRE POUR l'éducation artistique et culturelle

1

L'éducation artistique et culturelle doit être accessible à tous, et en particulier aux jeunes au sein des établissements d'enseignement, de la maternelle à l'université.

2

L'éducation artistique et culturelle associe la fréquentation des œuvres, la rencontre avec les artistes, la pratique artistique et l'acquisition de connaissances.

3

L'éducation artistique et culturelle vise l'acquisition d'une culture partagée, riche et diversifiée dans ses formes patrimoniales et contemporaines, populaires et savantes, et dans ses dimensions nationales et internationales. C'est une éducation à l'art.

4

L'éducation artistique et culturelle contribue à la formation et à l'émancipation de la personne et du citoyen, à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique. C'est aussi une éducation par l'art.

5

L'éducation artistique et culturelle prend en compte tous les temps de vie des jeunes, dans le cadre d'un parcours cohérent impliquant leur environnement familial et amical.

6

L'éducation artistique et culturelle permet aux jeunes de donner du sens à leurs expériences et de mieux appréhender le monde contemporain.

7

L'égal accès de tous les jeunes à l'éducation artistique et culturelle repose sur l'engagement mutuel entre différents partenaires : communauté éducative et monde culturel, secteur associatif et société civile, État et collectivités territoriales.

8

L'éducation artistique et culturelle relève d'une dynamique de projets associant ces partenaires (conception, évaluation, mise en œuvre).

9

L'éducation artistique et culturelle nécessite une formation des différents acteurs favorisant leur connaissance mutuelle, l'acquisition et le partage de références communes.

10

Le développement de l'éducation artistique et culturelle doit faire l'objet de travaux de recherche et d'évaluation permettant de cerner l'impact des actions, d'en améliorer la qualité et d'encourager les démarches innovantes.